

Étaient présents lors du conseil d'école :

Les représentants de parents d'élèves :

Mme Becker Lise, Mme Martinez Jennifer, Mme Raynaud Maryse, M. Lecompère Yann, Mme Peltier Fanny, Mme Leclercq Brigitte

L'ensemble des enseignants :

Mme Chollet Florence (PS-MS), Mme Oucher Jennie (CP-CE1), Mme Lépine Marie-Claire (CE1-CE2), Mme Savin Gabrielle (CE2-CM2), Mme Delalande Carole (remplaçante de Mme Métro Laëticia (CM1-CM2))

Mme Pringère Véronique, 3^{ème} adjointe, en charge des affaires scolaires.

Mme Pinault Alexandrine, conseillère municipale.

M. Beauvais Richard, 2nd adjoint, en charge de la cantine scolaire.

Mme Deniau Bérengère (décharge de direction) est excusée.

Mme Devautour Marine (PS-GS) est excusée.

Mme Tinel Cécile (remplaçante en PS-MS) est excusée

Mme Barranco, Inspectrice de l'Education Nationale en charge de la circonscription de Contres, s'excuse de ne pouvoir être présente.

A l'ordre du jour :

- Les effectifs
- Les projets de classe
- La piscine, les intervenants
- Programme pHARe
- Règlement intérieur
- Sécurité : exercice PPMS-RM
- Bilan Mairie
- Questions des parents

1) Les effectifs : 124 élèves à ce jour

Mme Delalande Carole : 12 CM1-10 CM2 = 22 élèves

Mme Savin-Drouot Gabrielle : 5 CE2-15 CM2 = 20 élèves

Mme Lépine Marie-Claire : 8 CE1-13 CE2 = 21 élèves

Mme Oucher Jennie : 11 CP - 6 CE1 = 17 élèves

Mme Devautour Marine : 7 PS -14 GS = 21 élèves (avec une ATSEM)

Mme Chollet Florence : 9 PS -14 MS = 23 élèves (avec une ATSEM)

Nous avons eu une audience avec Mme Barranco à l'Inspection de Contres jeudi 12 janvier avec les représentants de parents d'élèves et Mme Pringère où nous avons pu exposer nos arguments contre la fermeture de classe. Les représentants de parents d'élèves ont également envoyé un courrier avec tous les arguments pour la non fermeture à la DASEN à Blois.

On nous a informés qu'il y avait une baisse d'effectifs dans le Loir et Cher et donc 22 fermetures étaient programmées pour la rentrée 2023. Nous avons eu la confirmation de la fermeture de la 6ème classe lundi 27 février.

Voici les effectifs prévus pour la prochaine rentrée :

10 PS	16 MS	14 GS	14 CP	12 CE1	15 CE2	18 CM1	12 CM2
-------	-------	-------	-------	--------	--------	--------	--------

111 élèves à ce jour pour la rentrée 2023 (deux élèves actuellement scolarisés à Contres seront présents à la rentrée en CE1 et CE2, construction à Sassay).

Les inscriptions pour la rentrée ont commencé fin janvier.

Pour le moment, nous attendons d'avoir les effectifs plus précis afin de décider définitivement de la répartition des classes. Nous devons prendre en compte le comportement et le niveau des élèves ainsi que l'avis de Mme Barranco. Nous informerons les enfants et les familles des répartitions en fin d'année.

2) Les projets de classe

Dans le cadre de l'éducation à l'environnement, les animations du projet WATTY se poursuivent.

Thème commun à l'école : les animaux

- les animations en forêt à Montrieux en Sologne ont eu lieu en octobre et novembre pour 5 classes et se sont très bien passées

- Visite d'une ferme pédagogique « Cactus et Agaves » à Beaumont Village pour les classes de PS-MS et CE1-CE2 avec deux ateliers : du poussin à la poule et les animaux de la ferme vendredi 10 mars.

- Visite de la chèvrerie de Sassay chez Mme Méchain pour toutes les classes (fin mars début avril)

- La classe de CM1-CM2 participera au salon du livre jeunesse de Saint-Gervais. Un auteur (Thibault Guichon) viendra le 24 mars pour rencontrer les élèves et parler de son livre, étudié en classe.

- Château de Blois et visite historique de la ville pour les CE2/CM2 et CM1/CM2 en juin

- Réalisation d'un livre pour sur les animaux pour les CE2-CM2 et CM1-CM2.

- Educap city le 12 mai pour les CM1 et les CM2

- Nous étudions la possibilité d'une visite du zoo de Beauval pour toutes les classes avec ateliers pédagogiques en fin d'année. Nous y réfléchissons, car cette sortie aura un coût très important sur notre coopé, entrée au parc+atelier+transport s'élevant à 28 euros par enfant.

- Projet aménagement de la cour : peinture du mur dans la cour côté primaire avec la mairie sur le thème du moment « les animaux ». Les enfants ont dessiné des animaux de tous les continents et une fresque va être peinte par les enfants aidés des bénévoles de l'association Sassay Loisirs ; 1ères mises en couleurs prévues début avril.

- Un projet est mis en place avec les deux classes de cycle 3 et Sassay Nature à l'occasion de la fête de la nature.

- L'aménagement de la bibliothèque de l'école se met en place progressivement grâce à la présence de Lydie et Océane (service-civique) : classement, tri de livres, réparations...

- Proposition de 3 créneaux sur le temps scolaire par le festival itinérant durant la semaine du 20 juin pour des spectacles adaptés aux enfants.

3) Le fonctionnement de l'école : piscine, intervenants, aide aux enfants en difficultés

- **Le premier cycle de piscine** s'est bien terminé pour les classes de CE1-CE2 et CE2-CM2 (10 séances)

- **Le second cycle de piscine**, du jeudi 16 mars au jeudi 8 juin 2023, de 15h20 à 16h00 (9 séances) concernera les classes de CP-CE1 et CM1-CM2. Il a été un peu plus difficile de trouver des accompagnateurs avec l'agrément et également pour les vestiaires.

Nous faisons toujours appel aux parents pour accompagner, qui répondent toujours présents soit en passant un agrément pour pouvoir aller dans l'eau avec les élèves soit pour aider dans les vestiaires. Nous les

remerciements.

- **Intervenants** : Viviane intervient toujours le mardi, pour toutes les classes en musique, participation à la fête du village avec les enfants de l'école le 24 juin.
- **Cycle tennis de table** : tous les élèves d'élémentaire ont bénéficié d'un cycle tennis de table (7 séances) au foyer scolaire avec un intervenant, Julien Aufrère. Les enfants ont obtenu un diplôme certifiant la pratique de ce sport à l'école. M. Laurent Pinault a fait une demande pour obtenir une table extérieure de tennis de table. Le CD41TT a validé le projet et nous aurons prochainement une table dans la cour de l'école.

Pour le sport, la communauté de communes met à notre disposition un intervenant, Stéphane Armengol, pour les classes d'élémentaire au cours du 3ème trimestre, les lundis à partir du 13 mars jusqu'au 19 juin. Les CE1/CE2 et CE2/CM2 bénéficieront de 5 créneaux d'1h30 et les CP/CE1 et CM1/CM2 auront 4 séances (créneaux piscine et jours fériés). Les séances se déroulent au stade.

- **APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)** : Les APC ont lieu de 16h30 à 17h30, le lundi pour les classes de CE1/CE2 (avec Mme Chollet) et CP/CE1, le mardi pour la classe de CM1/CM2 et CE2/CM2 et le jeudi pour la classe de CE1/CE2 (Mme Deniau). Des activités de lecture et de mathématiques sont proposées aux élèves en petits groupes.

4) Programme pHARe

L'école s'engage pour le bien-être à l'école et la lutte contre les intimidations. Sur l'année scolaire des temps sont consacrés à la sensibilisation des élèves dans différentes matières. Cela peut se faire sous forme de débat, réalisation d'affiches... en EMC, en EPS, en éducation artistique, en littérature ou lorsque des situations nous permettent de débattre sur ce sujet : heure de vie de classe et débat sur la violence verbale par exemple (10h).

Un protocole a été mis en place par la circonscription de Contres qui permet la prise en charge rapide d'une situation d'intimidation. Cette méthode est basée sur l'empathie. Des personnes ont été formées pour intervenir auprès des élèves. Tout élève est susceptible d'être rencontré par l'équipe pour contribuer par des suggestions à l'amélioration de la situation d'un camarade ; il s'agit d'entretiens brefs et peu nombreux, qui n'empiètent jamais sur le temps de travail de l'élève.

5) Règlement intérieur

Suite au premier conseil d'école, Mme Barranco nous demande de modifier le règlement intérieur concernant la fréquentation et l'obligation scolaire. Maintenant il y a obligation scolaire, la fréquentation est donc obligatoire. Voici ce qui a été modifié dans le règlement intérieur :

Partie 2 / FREQUENTATION ET OBLIGATION SCOLAIRE

« La fréquentation régulière d'un élève inscrit à l'école primaire est obligatoire dès 3 ans.

Les absences sont contrôlées et la directrice signale les élèves dont l'assiduité est irrégulière (à partir de 4 demi-journées/mois sans motif valable).

À l'école élémentaire et maternelle, toute absence devra être signalée par les parents, le matin même, **avant 9h00 si possible** (sécurité oblige). »

Vote du conseil d'école : adopté à l'unanimité

Concernant le programme pHARe, il a été ajouté Partie 3/VIE SCOLAIRE

« La circonscription a mis en place une équipe bien-être pour intervenir et traiter rapidement les situations d'intimidation.

Tout élève est susceptible d'être rencontré par l'équipe pour contribuer par des suggestions à l'amélioration de la situation d'un camarade ; il s'agit d'entretiens brefs et peu nombreux, qui n'empiètent jamais sur le temps de travail de l'élève.»

Vote du conseil d'école : adopté à l'unanimité

6) Sécurité : PPMS AI (Attentat Intrusion)

Le PPMS AI a été réalisé le 1^{er} décembre 2022 en présence de Cyrille Ménager. Les familles ont été informées de l'exercice.

Nous avons choisi le scénario 2 : sac suspect devant l'école grande barrière côté élémentaire.

L'information a circulé de vive voix : CE1-CE2 prévient les CE2-CM2 qui prévient le cuisinier qui prévient les CM1-CM2.

Les maternelles, les CE1-CE2 et les CE2-CM2 sont restés dans leurs classes, stores baissés et éloignés des fenêtres. Les CP-CE1 sont allés à la cantine avec les CM1-CM2. Chaque classe fait le point des présences. Prévenir les forces de l'ordre, l'IEN et la mairie. Récupérer toutes les fiches de présences. Nous nous sommes posés des questions sur le périmètre de sécurité à établir.

Nous attendons les informations pour le PPMS RM qui doit être signalé au niveau de la préfecture.

Un exercice d'évacuation est prévu la semaine prochaine le 16 mars.

Concernant la sécurité, les beaux jours arrivants, il est important de rappeler que les enfants ne doivent pas venir à l'école en tong mais avec des chaussures bien adaptées à leurs pieds. Nous rappelons aussi que les enfants doivent porter une tenue correcte (T-shirt trop court laissant apparaître le ventre ou avec des messages irrespectueux).

7) Bilan mairie

Pour les petits travaux concernant l'école, nous communiquons directement par mail avec la mairie afin que quelqu'un intervienne au sein de l'école. Les enseignants remercient les employés communaux pour leur réactivité et leur efficacité.

8) Questions diverses

- qui va remplacer la maîtresse des PS/GS si son arrêt perdure ?

Pour le moment nous n'avons aucune information à ce sujet.

- quel aménagement est prévu pour la cour des maternelles ? Pour que les enfants puissent avoir de l'ombre et qu'il n'y ait plus la grande flaque lorsqu'il pleut. L'entreprise responsable n'interviendra pas, mais quelle solution autre va être proposée ?

Réponse de la municipalité : une solution sera étudiée et proposée pour l'élimination de la flaque d'eau ; pour l'ombre des devis ont été établis mais très onéreux (installation de toiles et de mâts).

- les répartitions pour 2023/2024 si possible même si cela dépend en partie des effectifs. Point 1

- quelle est la nouvelle procédure en cas de harcèlement ? Point 4

- les parents ont particulièrement apprécié la fête de l'école et l'exposition de fin d'année, seront-elles reconduites cette année ?

Nous avons rencontré l'APE en début d'année. Nous avons évoqué l'idée d'une fête d'école un vendredi soir ou samedi avec jeux de kermesse et danses. L'exposition faisant partie du projet d'une année, elle ne pourra pas être reconduite sous cette forme chaque année.

La date n'a pas été définie.

Nous avons particulièrement apprécié de vivre cette fête au sein de notre école et aimerions réitérer cette expérience.

Séance levée à 19h30

Secrétaire : Mme Chollet

Prochain conseil d'école : jeudi 15 juin 2023

Présidente : Mme Lépine